

CANADA

Débats du Sénat

COMpte RENDU OFFICIEL

SÉNAT

Le jeudi 14 janvier 1960

OUVERTURE DE LA TROISIÈME SESSION
DE LA VINGT-QUATRIÈME LÉGISLATURE

Le Parlement ayant été, par proclamation, convoqué aujourd'hui pour l'expédition des affaires, la séance du Sénat est ouverte à 11 heures du matin.

Prière.

COMMUNICATION REÇUE DU SECRÉTAIRE DU
GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, j'ai reçu la communication suivante:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

le 14 décembre 1959

Son Honneur le Président du Sénat

Ottawa

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général et madame Vanier arriveront à l'entrée principale de l'édifice du Parlement à 3 heures de l'après-midi, le jeudi 14 janvier 1960, puis ils se rendront à la salle du Sénat où Son Excellence ouvrira la troisième session de la vingt-quatrième législature du Canada lorsqu'on lui fera savoir que tout est prêt.

J'ai l'honneur d'être
Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ESMOND BUTLER,

Secrétaire du Gouverneur général

Sur la motion de l'honorable M. Aseltine, appuyé par l'honorable M. Brunt, le Sénat s'ajourne jusqu'à 2 heures 50 minutes de l'après-midi.

SECONDE SÉANCE

La séance est ouverte à 2 heures 50 minutes, le Président étant au fauteuil.

Prière.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

DISCOURS DU TRÔNE

À 3 heures, Son Excellence le Gouverneur général étant venu au Sénat et ayant pris place sur le trône, il lui plaît d'ordonner la

présence de la Chambre des communes. Les Communes étant venues avec leur Orateur, il plaît à Son Excellence d'ouvrir la troisième session de la vingt-quatrième législature du Canada par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je suis heureux de vous accueillir à cette ouverture du Parlement, la première que je préside. L'honneur d'avoir été nommé le Représentant personnel de Sa Majesté au Canada me touche profondément. J'invoque le Divin Maître afin qu'il m'accorde la sagesse et la force qui me permettront de servir le Parlement et le peuple du Canada dans l'accomplissement de la mission qui m'a été confiée par la Souveraine.

Nous conserverons à jamais le souvenir de la présence parmi nous, l'été dernier, de notre gracieuse Reine et de Son Altesse Royale. L'accueil chaleureux dont ils ont été l'objet dans tout le pays est un gage de la fidélité, du dévouement et de l'affection des Canadiens. Notre attachement à la Couronne est une grande force unifiante. Ma préoccupation constante sera de promouvoir un esprit d'harmonie et de confiance chez tous, sans distinction de croyance ou d'origine, dans la réalisation de nos hautes destinées.

Mon Premier Ministre sera heureux de se rencontrer avec les chefs des autres gouvernements du Commonwealth au début de mai. Le Commonwealth connaît actuellement une rapide évolution constitutionnelle. Au cours de cette année la Nigeria en deviendra un membre indépendant, ayant suivi dans son progrès le processus constructif dont le Commonwealth a donné l'exemple et qui permet à des territoires dépendants de devenir de nouvelles nations par une évolution pacifique.

Nous nous réjouissons de l'esprit qui a rendu possible les progrès réalisés depuis un an dans les rencontres entre les chefs de grandes nations, et nous croyons qu'avec de la sagesse et de la patience, la série de réunions qui doivent débiter à Paris en mai pourront amener les résultats que nous souhaitons tous. Le Canada demeure disposé à appuyer sans